

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 19 septembre 2022 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.3 Loisirs et culture

5.3.1 aide financière - Club de boxe olympique du grand Gaspé

5.4 Travaux publics

5.4.1 remplacement de la pompe à Emulsion

5.5 Services administratifs et aéroport

5.5.1 interruption de service de la station météo à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé

5.5.2 prolongation de contrat à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé - Service de ravitaillement aux aéronefs

5.5.3 avenant au contrat pour la fourniture de matériel, main-d'œuvre et outillage nécessaires pour le remplacement des clôtures à l'aéroport Michel-Pouliot de

Gaspé

5.5.4 comptes du mois;

5.6 Services juridiques et Greffe

5.6.1 demande de dérogation mineure - monsieur Sylvio Boulay

5.6.2 demande de dérogation mineure - madame Charlie Brousseau Fournier pour l'Office municipal d'habitation de Gaspé

5.6.3 demande de dérogation mineure - monsieur Michel Porlier

5.6.4 demande de dérogation mineure - monsieur Brent Simpson, pour la compagnie Motel Adams Inc.

5.6.5 demande de dérogation mineure - madame Carmen Cassivi

5.6.6 paiement de facture - Copibec - 2022-2023

5.6.7 contrat de location de la bibliothèque municipale de l'Anse-au-Griffon à l'École St-Joseph-Alban

5.6.8 modification de la résolution 22-09-032 - Signature de l'entente d'évaluation pour travaux majeurs de rehaussement des fils émise par Hydro-Québec pour le passage des pales de 107 M sur le lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

5.6.9 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-60)

5.6.10 autorisation de signature - Permission d'occupation Hydro-Québec - Développement Valka

5.7 Direction générale

5.7.1 autorisation de paiement de facture – Accueil touristique de Rivière-au-Renard

5.7.2 autorisation de paiement de facture – Plaque hommage à monsieur Fabien Sinnett - Corporation Gaspé, Berceau du Canada

5.8 Ressources humaines

5.9 Projets majeurs

- 5.9.1 avenant #1 – Services professionnels – Contrôle qualitatif des matériaux gestion des matériaux contaminés supplémentaires lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 6.1 règlement amendant le règlement de zonage 1156-11 en modifiant les usages autorisés dans la zone HC-228 afin de permettre l'usage Multifamiliale et collectif (H-8) avec un maximum de huit (8) logements
- 6.2 règlement modifiant le règlement 1247-14 sur la régie interne des séances du conseil de la ville de Gaspé

7. AVIS DE MOTION

- 7.1 AVIS DE MOTION 1156-11-59
- 7.2 décrétant une dépense et un emprunt d'une somme de 2 303 954 \$ pour le remplacement et l'acquisition de véhicules, d'outillage et d'équipement
- 7.3 décrétant une dépense et un emprunt d'une somme de 2 688 518 \$ pour des services professionnels en architecture et ingénierie pour la construction d'un nouvel aréna à Gaspé

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Ulyria